

Gestion comptable, fiscale, sociale et juridique : actualisation des connaissances

Durée : 14 heures (à distance)

Public concerné :

Chefs d'entreprise, conjoints ou collaborateurs responsables de la gestion d'une entreprise artisanale du bâtiment

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)
- Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et d'une connexion internet.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expert du secteur du bâtiment, sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation à distance (visioconférence, synchrone, sur plateforme ZOOM) alternant apports théoriques, échanges d'expériences et cas pratiques
- Interactions régulières entre le formateur et les stagiaires grâce aux fonctions de la plateforme de visioconférence
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Contrôle permanent des conditions techniques de déroulement de l'action de formation par le formateur
- Enregistrement des temps de connexion de chaque stagiaire
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Connaître les principales dispositions de la dernière loi de finances
- Mesurer les conséquences des dernières lois, jurisprudences et nouveautés en matière économique, sociale, comptable, fiscale
- Intégrer ces nouveaux paramètres aux échéances prévues par le calendrier d'application prévu.

Contenu pédagogique :

La formation est organisée sur 4 demi-journées réparties tout au long de l'année pour permettre d'intégrer l'ensemble des modifications ayant une incidence sur l'établissement des comptes annuels, déclarations et autres formalités.

1^{er} trimestre de l'année :

- Point sur la nouvelle Loi de finances
- Point sur la nouvelle Loi de financement de la sécurité sociale.

Chaque trimestre :

Présentation et explication des dernières actualités juridiques, comptables, fiscales et sociales :

- Dernières lois
- Jurisprudence
- Calendrier

Le + de la formation :

Soyez toujours à jour de vos connaissances !